

Doit-on fermer la forêt?

Mémoire déposé dans le cadre de la

Commission d'étude  
sur la question de la forêt québécoise

Présenté par

Vincent Barrette,  
ingénieur forestier  
et citoyen du Québec

Région de l'Outaouais  
Avril 2004

## Doit-on fermer la forêt?

L'image de la forêt québécoise se porte mal. Mais est-ce l'image ou bien la forêt qui est mal en point? Peut-être un peu des deux...

La forêt fait l'objet d'une exploitation à des fins commerciales depuis le début de la colonisation. Cette exploitation forestière a contribué à donner à la population la qualité de vie dont elle bénéficie aujourd'hui.

Mais la forêt, c'est beaucoup plus qu'un simple gisement ligneux. Plus que jamais la population reconnaît aujourd'hui les multiples vertus de cette forêt. De plus, depuis une quinzaine d'années, les méthodes d'intervention en forêt ont beaucoup évoluées, et ce, autant au niveau de la sylviculture qu'au niveau de l'intégration d'une foule de préoccupations sociales et environnementales.

Nous ne parlons plus aujourd'hui uniquement d'exploitation forestière mais plutôt d'aménagement forestier durable. Une approche qui cherche à atteindre les 6 objectifs suivants :

1. La conservation de la diversité biologique;
2. Le maintien et l'amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers;
3. La protection des sols et de l'eau;
4. La perpétuation de l'apport des écosystèmes forestiers aux cycles écologiques planétaires;
5. La sauvegarde des multiples avantages que les forêts procurent à la société;
6. La considération des valeurs et des besoins exprimés par les populations dans les choix de développement.

S'il est clair que les lois québécoise savent certainement ajuster leur vocabulaire ainsi que leurs textes légaux aux grandes tendances mondiales il y a toutefois lieu de se questionner pour savoir s'il existe une réelle volonté d'en appliquer les principes, voire même, de simplement les comprendre.

Essentiellement, plusieurs de ces objectifs sont incompatibles, et la majorité ne semble s'en douter. Tout le monde tire la couverture de son côté sans se préoccuper du lendemain.

La population est de plus en plus appelée à s'impliquer dans les décisions en matière de gestion du territoire et d'utilisation des ressources naturelles. Si nous voulons des choix de société éclairés, il est crucial que la population soit adéquatement informée. De faire la promotion de l'aménagement forestier durable sans prendre le temps de bien en expliquer les tenants et aboutissants contribue à induire la population en erreur.

Et cette population ce n'est pas seulement celle qui demeure dans les centres urbains, c'est aussi celle qui peuple 90% du reste de la province.

Cette forêt subit depuis quelques années une pression exponentielle. Elle est tiraillée entre deux extrêmes : l'exploitation ligneuse et la conservation intégrale.

Nous avons le privilège d'avoir une forêt qui nous fait vivre. Il est pourtant devenu tabou d'en vivre. Il est en effet notoire que le seul fait de discuter du monde de l'industrie forestière attire les préjugés bien ancrés et des jugements de valeurs impitoyables.

Pourtant, la société a un besoin croissant de bois pour se construire et se meubler. Le bois est probablement le matériau qui exerce le moins de pression sur l'environnement par rapport à tous les autres produits de substitution sur le marché. Conséquemment la forêt est une ressource renouvelable qu'on se doit d'aménager intelligemment en faisant preuve de jugement.

Si nous ne convenons pas d'objectifs d'aménagement réalistes qui prennent en considération des méthodes de travail réalistes, à tort ou à raison, la population demeurera avec l'impression que nous sommes en train de liquider notre forêt. Sa propension sera alors de recommander le retrait de l'industrie de la forêt. Si cette dernière option semble irréaliste en forêt publique, il y a déjà des démarches qui cherchent à faire cesser les travaux de récolte en forêt municipalisée. Doit-on fermer la forêt?

Le Québec se situe présentement à un point charnière quant à la façon de faire usage de sa forêt. La population, qui a dorénavant un poids important dans le choix de cette destinée, est en droit d'être convenablement informé. Pour que ce choix soit bien documenté et réfléchi, nous devons tout d'abord, répondre aux questions suivantes :

Quelle est la valeur économique réelle de la forêt?

Quel est le coût réel du développement durable de la forêt?

À court terme, quels sont les sacrifices (au bénéfice des générations à venir) que devra faire la population si elle veut que sa forêt fasse l'objet d'un développement durable?

Le gouvernement du Québec se doit d'obtenir et de diffuser la réponse à ces questions. Parce que, c'est incontournable, tant et aussi longtemps que ces questions resteront sans réponse, il est illusoire de prétendre faire du développement durable.

Avant de régler un problème, il faut l'avoir bien défini. Et à ce titre, il reste encore beaucoup de travail à faire.

À cet effet, je pense que votre commission a un rôle crucial à jouer.

Vincent Barrette,  
Ingénieur forestier et citoyen du Québec